



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute: **Progeval SA en liquidation, Genève**
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 02.12.2014
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **15.01.2015**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Progeval SA en liquidation c/o SAN JOSE CONSULTING, Rue du Rhône 118, 1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, alinéa 3 CO

Notaires à Carouge
1227 Carouge GE

01877191



Freitag - Vendredi - Venerdì, 12.12.2014, No 241, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)